

Déposé le 25 août 2011

No. : ORC-041

Secrétaire [Signature]



Cabinet du Maire  
VILLE DE LAVAL

Le 22 août 2011

Monsieur Gérald Tremblay  
Maire  
Ville de Montréal  
Bureau 1,113  
275, rue Notre-Dame Est  
Montréal (Québec) H2Y 1C6

Monsieur le Maire,

Nous avons pris connaissance avec grand intérêt de votre position concernant la consultation sur la planification de l'immigration au Québec menée par la Commission des relations avec les citoyens.

Le 8 août dernier, vous nous invitiez à joindre notre voix à la vôtre pour réclamer des investissements significatifs et continus du gouvernement du Québec dans le cadre de la présentation de votre mémoire à l'Assemblée nationale le 25 août prochain.

Tout d'abord, laissez-moi vous assurer que nous reconnaissons, tout comme vous, l'apport inestimable de l'immigration dans le développement économique, social et culturel de nos deux villes. Nous vivons également des développements démographiques qui se ressemblent, car, déjà en 2006, nous étions situés dans les « deux seules régions administratives qui comptaient une part de la population émigrée supérieure à son poids démographique au Québec »<sup>1</sup>, ce qui a fait de Laval une région d'attraction officielle pour les nouveaux immigrants. En fonction des dernières statistiques du ministère de l'Immigration et des Communautés culturelles sur la région d'installation projetée par les futurs immigrants et en tenant compte des migrations naturelles entre Montréal et Laval, nous estimons que la population immigrante à Laval représente entre 22 % et 25 % de notre population en 2011.<sup>2</sup>

Nous pouvons donc convenir que nos deux villes sont des acteurs à privilégier pour l'accueil et l'intégration, par la reconnaissance de nos spécificités et de la particularité de nos besoins. La lutte contre la pauvreté et l'exclusion sociale, les programmes de reconnaissance d'expertise et de formation, le soutien aux entreprises pour la mobilité internationale et la recherche de main-d'œuvre internationale ou immigrante, et particulièrement les investissements pour le développement des logements sociaux doivent être tenus en compte pour assurer des milieux de vie accueillants, harmonieux et qui respectent les valeurs qui nous animent.

.../

<sup>1</sup> Statistique Canada - Recensement de 2006

<sup>2</sup> MICC - Direction de la recherche et de l'analyse prospective

Je me permets de vous souligner que déjà lors des consultations d'août 2000, nous informions le gouvernement des trois principes directeurs qui nous guident depuis dans les interventions de tous les partenaires publics de notre région auprès des citoyens :

- veiller à ce que toute personne, quel que soit sa culture d'origine, dispose des mêmes droits et devoirs en qualité de citoyen lavallois à part entière;
- favoriser un accès équitable aux ressources, services et instances décisionnelles afin que chacun puisse apporter pleinement sa contribution au développement de Laval;
- et, finalement, soutenir le développement du sentiment d'appartenance et favoriser la participation de tous afin que les ressources communes soient partagées en fonction de l'adhésion à la communauté plutôt qu'en regard de la différence linguistique, culturelle ou religieuse.<sup>3</sup>

C'est dans cette vision que nous recommandions déjà au gouvernement quatre éléments à retenir pour le guider en matière d'immigration :

- viser à accueillir « bien » plutôt que « plus »;
- s'assurer que les partenaires soient en mesure de garantir les services requis et, en ce sens, travailler avec eux;
- s'assurer du maintien de la cohésion sociale en sensibilisant les nouveaux arrivants aux responsabilités qui leur incombent;
- permettre aux personnes issues de l'immigration de bien s'intégrer dans chacun des quartiers d'adoption (éviter des concentrations).

C'est donc dans ce cadre que nous sommes d'accord avec votre objectif de sensibiliser le gouvernement aux besoins de ressources, surtout pour nos deux villes qui comptent parmi les plus hauts taux de population issue de l'immigration au Québec.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Maire, l'expression de mes sentiments les meilleurs.



Gilles Vaillancourt  
Maire

- c. c. M. Jean-Pierre Aubin, directeur général – Commission scolaire de Laval  
 Mme Louise Lortie, présidente – Commission scolaire de Laval  
 M. Michel Baillargeon, directeur général – Collège Laval  
 Mme Denyse Blanchet, directrice générale – Collège Montmorency  
 M. Pierre Desroches, président du CA – Collège Montmorency  
 M. Steve Bletas, président – Commission scolaire Sir-Wilfrid-Laurier  
 Mme Anne-Marie Lepage, directrice générale – Commission scolaire Sir-Wilfrid-Laurier

<sup>3</sup> Mémoire soumis par la Ville de Laval au MRCl, août 2000

M. Guy Breton, recteur – Université de Montréal  
Mme Manon Caron, directrice générale – Conférence régionale des élus de Laval  
Mme Andrée Courteau, présidente-directrice générale – Tourisme Laval  
M. Claude Desjardins, pdg – Agence de santé et de services sociaux de Laval  
M. Luc Villiard, président du CA – Agence de santé et de services sociaux de Laval  
Mme Nancy Ford, secrétaire – Commission des relations avec les citoyens  
M. Gaston Joly, président – CSSS de Laval  
M. Luc Lepage, directeur général – CSSS de Laval  
M. Raymond Lalande, recteur – Campus de l'Université de Montréal à Laval  
M. Yves Legault, directeur général – Collège Letendre  
M. Serge Tétreault, dg – Ministère de l'Immigration et des Communautés culturelles  
Mme Kathleen Weil, ministre de l'Immigration et des Communautés culturelles  
Membres de la Commission des relations avec les citoyens  
Mme Carmelle Lefebvre, chef de division – service du VCCC – Ville de Laval  
M. Marc DeBlois, directeur – service du VCCC – Ville de Laval  
M. Pierre Tessier, responsable – service du VCCC – Ville de Laval  
M. Gaétan Turbide, directeur général – Ville de Laval  
Vice-président, membres et membre associé du Comité exécutif de la Ville de Laval